LE DIAGNOSTIC ANTÉNATAL
CENTRE HOSPITALIER DE DRAGUIGNAN

Pour le suivi de votre grossesse, que vous souhaitiez accoucher au Centre hospitalier de Draguignan ou dans une autre maternité, notre unité de diagnostic anténatal (DAN) vous accompagne lorsqu'une surveillance ou des examens complémentaires sont nécessaires.

L'unité de diagnostic anténatal du Centre hospitalier de Draguignan est composée d'un échographiste de référence et de deux sage-femmes. L'unité travaille en collaboration avec le centre pluridisciplinaire de diagnostic anténatal de Nice et, selon les situations, avec d'autres centres experts.

Votre parcours de soins

Lorsqu'une particularité ou une anomalie est identifiée ou suspectée au cours de votre grossesse, votre sage-femme, votre gynécologue ou votre médecin prend contact avec l'unité de diagnostic anténatal.

Un rendez-vous vous est alors proposé afin de réaliser une échographie de seconde intention et, si nécessaire, des examens complémentaires.

Selon les résultats et la situation, et avec votre accord, votre dossier est présenté lors d'une réunion pluridisciplinaire de diagnostic prénatal (CPDP). Cette réunion permet à différents spécialistes (échographistes, gynécologues-obstétriciens, pédiatres, radiologues, généticiens et autres professionnels) d'échanger autour de votre situation et de déterminer la prise en charge la plus adaptée à votre grossesse.

À l'issue de cette concertation, un membre de l'unité de diagnostic anténatal vous informe des conclusions et des différentes possibilités de prise en charge.
L'équipe de diagnostic anténatal assure ensuite la coordination avec les professionnels et les établissements concernés et organise, avec vous, la suite de votre parcours de soins.

Chaque situation étant unique, votre parcours est adapté à vos besoins et à ceux de votre grossesse.

CONTACT : dan@ch-draguignan.fr ou 04.94.60.50.80